

LOUIS XVII EST-IL VENU AU CANADA ?

Depuis assez longtemps, on ne s'occupe plus de Louis XVII. L'opinion généralement reçue, à ce que je crois, c'est que le fils infortuné de l'infortuné Louis XVI est mort dans la prison du Temple, le 8 juin 1795.

Surtout pour ceux qui ont lu l'ouvrage de M. de Beauchesne, publié en 1852, la question est tranchée. S'il arrive parfois que vous exprimiez un doute là-dessus, on vous répond tout simplement : Vous n'avez pas lu Beauchesne. Cet auteur n'est-il pas arrivé, après vingt ans d'études sérieuses, à la conclusion que le roi captif est mort à la date et au lieu indiqués ? N'a-t-il pas publié le témoignage autographe de Lasne et Gomin, gardiens de l'enfant royal ? N'a-t-il pas été couronné par l'Académie française, cet ouvrage tout rempli de détails navrants ?

Ce livre est beau, très beau, trop beau ; il ne vous convainc pas, il vous fascine, il vous entraîne. Ajoutez à cela la supercherie découverte de plus de trente prétendants. Ainsi donc Louis XVII est bien mort des mauvais traitements endurés dans sa prison.

Cependant ce mort, aussi illustre par ses malheurs que par sa naissance, n'a jamais eu de monument érigé sur sa tombe, et les membres de la famille royale n'ont cessé de faire des recherches pour le découvrir même après la publication du livre de M. de Beauchesne.

Je n'ai nullement l'intention de suivre l'auteur dans les raisonnements qu'il présente avec tant de chaleur et de conviction pour arriver à sa conclusion ; mais je voudrais simplement attirer l'attention sur un fait excessivement remarquable qui s'est passé au milieu de nous, qui a excité la verve des écrivains, soulevé des discussions très animées, fait trembler la plus haute cour de l'Europe, et qui cependant paraît maintenant universellement oublié. Ce fait le voici :